

Sciences Po Strasbourg			
École	de l'Université de Strasbourg		



Sciences Po Strasbourg
Master 2 Frontières : coopérations et conflits
UE6 : Mémoire de recherche

Persistance et redéfinition du rôle des frontières

Travail réalisé par Emilien HERTEMENT

Référent : Pr. Birte Wassenberg 2019 – 2020

RÉSUMÉ

Ce mémoire de fin d'études vise en premier lieu, à questionner et étudier le rôle de la frontière aujourd'hui mais également dresser un panorama de l'évolution dans le temps du terme et de ce qu'il renvoie. D'un concept ancestral à une réalité que l'on pouvait croire dépassée, on observe un retour tonitruant de cette question au niveau international. Le monde assiste en effet à une multiplication des frontières physiques, parfois le reflet de tensions politiques, ethniques, économiques ou encore religieuses. La question des origines de ce concept et de ce qu'il définit concrètement va donc se poser en première partie. Puis la seconde partie questionne la pertinence des frontières dans un monde qui semblait peu à peu en faire fi mais dont la réalité concrète et la persistance reviennent aujourd'hui comme un boomerang à ceux qui appelaient de leurs vœux à la fin des frontières. Enfin la troisième et dernière partie interroge les perspectives d'avenir et le rôle de la frontière après une succession de crises dans un contexte de pandémie mondiale qui a accéléré le processus de redéfinition des frontières sous d'autres formes.

AVANT-PROPOS

La rédaction de ce mémoire vient clôturer un cursus complet d'études à Sciences Po Strasbourg. Plus particulièrement mon Master dans la filière Études européennes et relations internationales et ma spécialisation en Master 2 Frontières : coopérations et conflits.

Si le sujet de ce mémoire est directement lié à ce dernier, il est néanmoins nécessaire de préciser que ce choix de thème me permet d'aborder un concept qui m'intéresse dans son acception large. Les frontières peuvent en effet être abordées sous différents angles, que ce soit par le prisme philosophique, politique, géographique ou encore historique. La frontière est un thème récurrent dans nos sociétés occidentales, que l'on a vu resurgir dans le débat à l'aune des différentes crises qu'ont subi les pays européens ces dernières années, que ce soit la crise économique puis migratoire, mais également l'intégration européenne avec le Brexit. Sa place dans les enjeux politiques actuels témoigne d'une nouvelle considération et du questionnement de cet enjeu sur le court terme comme sur le long terme. Ce mémoire cherche à remettre en cause le simplisme sur lequel un débat binaire tend à s'installer au sujet des frontières aujourd'hui. Le concept même de frontière renvoie à des imaginaires politiques, des fantasmes mais également des préjugés qu'il est question ici de nuancer. Si le débat autour des frontières

peut devenir parfois politiquement manichéen, il s'agit de démontrer ici que le concept ne resurgit pas sur le devant de la scène par hasard. Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début de la construction européenne, la libre circulation, les échanges commerciaux internationaux, les traités de libre-échange, semblaient se substituer à l'idée de frontières imperméables. La globalisation des échanges et des flux nous semblait inévitable. Mais force est de constater que différentes crises sont venues perturber ce processus. Le sujet semble plus brûlant que jamais, à l'heure où une pandémie mondiale chamboule l'ordre international, et où les réflexes nationaux et étatiques ont primé sur la coopération. Et ce, alors même qu'un retour de contrôles aux frontières à l'intérieur de l'Union européenne eut été impensable pour beaucoup d'observateurs il y a quelques années par exemple.

Il me semblait donc pertinent d'essayer par ce mémoire de dresser un bilan des recherches sur le concept des frontières, en élargissant l'analyse au domaine philosophique et à sa portée historique mais surtout de comprendre pourquoi et en quoi assiste-t-on à un retour durable de cette thématique au niveau international. Si le débat métapolitique est essentiel et doit se faire selon moi sur des bases beaucoup plus nuancées qu'actuellement (sortir de la dichotomie stérile ouverture/fermeture), il est indispensable de replacer sur le long terme certains phénomènes et comprendre comment les crises actuelles peuvent nous permettre d'ébaucher certaines perspectives pour l'avenir. Il est ici important de préciser mes influences, ce qui m'a poussé à entreprendre des recherches sur ce thème. Même si l'objectivité doit sous-tendre toutes recherches, elle ne peut être absolue. Régis Debray et son ouvrage Éloge des frontières, soutient une thèse, dont il est important ici que je souligne y souscrire en grande partie, mais qui permet et appelle je le crois, à la nuance et à la réflexion plus qu'elle n'exprime une doctrine. Si la frontière peut en effet être une interface salvatrice au service de la paix et de la diversité des cultures qui forgent la beauté du monde. Celle-ci peut en effet, lorsqu'elle est inexistante, créer une zone d'ambiguïté ou la conflictualité ne tarde pas à voir le jour. Ou lorsque la frontière est présente mais la coopération absente ou inefficace, celle-ci peut alors se transformer en mur rigide ou barrière mortelle, synonyme de tensions perpétuelles .

La réalisation de ce mémoire s'est fait cependant dans un contexte relativement compliqué. En effet, ce travail doit pallier le déplacement d'un stage de fin d'études que je devais effectuer à partir du mois de juin 2020 au journal Le Figaro au sein du service étranger. Celui-ci avait été repoussé en octobre 2020 en raison de la crise sanitaire lié à la pandémie de Covid-19. Mais ayant en parallèle passé les concours des écoles de journalisme, je restais dans l'expectative

quant à ma rentrée en septembre dans une nouvelle école ou non. J'ai donc appris, après des oraux tardifs, ma réussite au concours d'entrée au Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), et simultanément, l'obligation de rédiger un mémoire à la place du stage. Dans le même temps je devais tout de même travailler cet été afin de financer mes études jusqu'au 29 août, puis je suis rentré au CUEJ le 1^{er} septembre 2020. Tous ces événements ne m'ont pas fourni des conditions optimales de rédaction mais surtout de recherche car jusqu'au 1^{er} septembre j'ai été dans l'impossibilité de pouvoir me rendre dans une bibliothèque afin de consulter des ouvrages spécifiques et des sources académiques.

Ce mémoire représente donc un travail d'ébauche qui cherche à dresser un bref panorama du rôle des frontières sur le long terme. Mais également de nuancer les clivages qui peuvent poindre aujourd'hui sur un sujet devenu éminemment politique, alors qu'une réflexion globale s'impose afin de dégager les invariants de ce sujet et comprendre pourquoi les frontières ne cesseront pas d'être un objet de discorde du jour au lendemain dans les affaires humaines.

REMERCIEMENTS

Je souhaiterais ici remercier l'ensemble des personnes qui m'ont aidé dans la rédaction de ce mémoire de recherche, réalisé dans une période hors du commun. Tout d'abord, ma directrice de Master et professeur des universités Madame Birte Wassenberg pour ses conseils et son suivi.

J'aimerais particulièrement remercier le personnel de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour l'aide et la gentillesse dont ils ont fait preuve dans un contexte sanitaire délicat pour eux, notamment pour les prêts d'ouvrages et de documents sans lesquels la rédaction de ce mémoire eut été rendu impossible. J'aimerais aussi remercier les rédacteurs des sources principales de ce mémoire, Régis Debray, Michel Foucher, Bertrand Badie et rendre hommage à Jacques Ancel que j'ai pu découvrir grâce à mes recherches, dont la beauté de la plume restera gravée dans ma mémoire.

Mes remerciements s'adressent également à mes parents et ma famille, m'ayant toujours poussé et épaulé dans tout ce que j'ai souhaité entreprendre jusqu'ici.

Puis j'aimerais finalement dédier ce mémoire aux différents professeurs qui m'ont inspiré, particulièrement ceux d'histoire qui m'ont toujours soutenu et poussé à me dépasser. Qui m'ont inculqué la rigueur mais surtout la remise en perspective sur la longue durée.

Table des matières

I. Perspective historique, de la naissance pratique de la frontière à sa définition en tant qu'objet juridique et géopolitique.....	7
A. Frontière : de la naissance d'une pratique à la définition d'un concept.....	7
B. Définition moderne et multiforme du rôle des frontières.....	10
B.1. L'ambition d'une définition concrète des frontières.....	10
B.2. Les frontières : une illusion linéaire ?.....	11
C. L'actuelle conception des frontières : outil juridique fondamental au centre des affaires internationales	12
C.1. La frontière et la nation.....	12
C.2. Une institutionnalisation de la définition des frontières, s'imposant comme un outil géopolitique majeur dans les enjeux internationaux.....	13
II. D'un sentiment de dépassement des frontières dans un monde globalisé, à un retour tonitruant sur la scène internationale.....	15
A. Du questionnement du rôle de la frontière dans un monde globalisé et interdépendant.....	15
B. Des crises remettant en cause l'illusion d'un monde sans barrières, l'exemple de l'UE : entre invisibilisation et retour des frontières.....	18
III. Perspectives d'avenir : un retour pérenne des frontières sous d'autres formes ?.....	21
A. Une multiplication des frontières dans le monde : le grand retour des États dans l'ordre international.....	21
B. Changement de paradigme et redéfinition de la frontière.....	23
B.1. La pandémie actuelle et les frontières.....	23
B.2. Redéfinition de la frontière dans un monde fragmenté et complexe.....	25
CONCLUSION.....	27
BIBLIOGRAPHIE.....	28

INTRODUCTION

Dans la préface de Géographie des Frontières de Jacques Ancel, le sociologue, géographe et historien André Siegfried explique que le thème des frontières est dangereux pour les savants car il est « tout pénétré de passions politiques, tout encombré d'arrière-pensées. Les gens ont trop d'intérêts en jeu quand ils parlent de frontières, pour en parler de sang-froid : le malentendu est permanent ! »

Nous allons effectivement voir que la frontière est un objet d'étude complexe en renvoyant à des imaginaires et des présupposés ancrés dans la conscience collective. En France, l'adjectif frontière est dérivée du substantif front, frontier, frontière. Michel Foucher rapporte que dans le Mystère du siège d'Orléans, Jeanne d'Arc s'exclame : « Y m'est bien tart que demain soit pour voir les anglais en frontière. »¹ Aller en frontière signifiait alors se porter sur le front, là où l'on devait faire la rencontre de l'ennemi. Le terme confins, qui apparaît au XVe siècle, désigne les limites communes à des terres, un voisinage mais conserve tout de même une signification guerrière. Le terme allemand Grenze signifie à la fois confins, frontières et limites. Enfin à l'origine en anglais, il existe également une indifférenciation entre la notion politico-militaire de frontière et la limite territoriale. Au fil du temps, la frontière est devenue frontier (front pionnier, dynamique et conflictuel, qui doit beaucoup au front pionnier américain), border (une zone de contact entre des entités souveraines et voisines) et enfin boundary (un tracé imaginaire mais strictement définit et juridiquement borné entre deux Etats.)

Le mot frontière en français, ne désignera plus précisément un marquage linéaire consacré par le droit et la souveraineté que tardivement comme nous allons le voir en replaçant le concept dans une construction historique de longue durée en première partie. Ensuite il sera question d'analyser sa fonction actuelle dans un monde globalisé en seconde partie et sa résurgence soudaine dans la réalité internationale, puis analyser la persistance de la frontière qui semble prendre de nouvelles formes et se redéfinir face à de nouveaux enjeux.

1 Michel Foucher, « L'obsession des frontières », 21.

I. Perspective historique, de la naissance pratique de la frontière à sa définition en tant qu'objet juridique et géopolitique

Sans remonter jusqu'à la fondation mythique de Rome par Remus et Romulus, il est important dans un premier temps de comprendre comment le concept de frontières a émergé dans les sociétés humaines. La frontière, avant de devenir un outil indéboulonnable des relations internationales, a évidemment une origine historique, que l'on peut analyser de diverses manières. Cependant celle-ci s'est imposée comme une pratique importante dans diverses sociétés, mais le concept a évolué au fur et à mesure de l'intensification des relations entre ces groupes humains. En tant que concept, et pas seulement comme réalité pratique, les frontières se sont peu à peu institutionnalisées et les humains ont cherché à comprendre le mécanisme d'apparition de celles-ci. Ces réflexions ont débouché sur différentes définitions du rôle de la frontière, de sa réalité matérielle à son acception philosophique en passant par sa définition juridique. Il semble indispensable alors de remonter aux origines de ce concept pour analyser les évolutions et les différents chemins qu'ont emprunté les réflexions sur la frontière en tant que concept multiforme, mais également réalité pratique à la base des sociétés humaines, qui perdure dans nos sociétés institutionnalisées.

A. Frontière : de la naissance d'une pratique à la définition d'un concept

A l'origine des frontières, des groupes humains se retrouvent dans un environnement naturel mais ne se rencontrent pas. Pour Jacques Ancel, c'est la rencontre de ces « groupes moléculaires » disparates, qui n'avaient jusqu'ici pas cherché à se rencontrer ou se joindre, qui déclenche un mécanisme qui va conduire à l'apparition d'une frontière, du moins une ébauche de délimitation géographique.

Aux origines des frontières, on trouve la clôture. La propriété d'une terre, ou du moins la revendication d'une terre d'appartenance et de sa délimitation, qui rentrerait de fait en concurrence avec d'autres revendications est à l'origine de la frontière. Pour le philosophe Georg Simmel : « Partout où les intérêts de deux éléments se portent sur le même objet, la possibilité de leur coexistence dépend de la délimitation de leurs domaines respectifs par une

frontière au sein de cet objet. » C'est de la rencontre de ces sociétés moléculaires et primitives, captivent d'un milieu ambiant hostile mais cherchant à la domestiquer que va naître un embryon « d'État amorphes, sans limites définie. »² Pour le géographe Michel Foucher, au plan symbolique, une communauté humaine a besoin d'un dedans et d'un dehors. On ressent l'appartenance à une communauté, dès lors que l'on en connaît les limites et le périmètre. Il reprend à son compte la mythologie grecque et la métaphore de Hermès et Hestia. Hestia incarne le foyer, l'intime, l'attachement à la terre mais surtout le dedans, le clos et le fixe voir le repli du groupe humain sur lui-même. Hermès représentant quant à lui le dehors, le mouvement, la mobilité et le contact avec autrui.³ L'esprit de frontière apparaît lorsque le moi prend conscience de lui-même au contact du non-moi.

Le concept de frontière a été au cours des âges un mot qui recouvrait plusieurs réalités, l'idée même de frontière, selon Jacques Ancel, demeura seulement une vue de l'esprit. Lorsque celle-ci s'est inscrite tardivement sur une carte, elle ne se calqua jamais parfaitement à la réalité de la nature. Depuis les premiers âges, faute de d'outils techniques et d'instruments de mesure, les limites des premiers Etats demeurèrent longtemps imprécises. Seulement, quand la connaissance géographique le permit, et le besoin de sécurité des peuples se développant en parallèle, des formules comme « frontières naturelles » virent le jour. Mais, à l'exception de barrières insurmontables, de montagnes infranchissables et de vastes océans, le concept demeurait plus un idéal qu'une réalité concrète. Les forces humaines, changeantes par essence, alors une frontière ne s'impose pas pour des raisons intrinsèques, mais résulte d'un équilibre entre nature et œuvre sociale. Elle prend forme lors de la rencontre des forces vitales de plusieurs peuples. Ces groupes humains offrent à la frontière une valeur relative et une fonction éphémère, puis ils encadrent celles-ci et la maintiennent pour un temps. J. Ancel prend l'exemple des tribus gauloises du pré-moyen-âge, qui ne formaient pas des circonscriptions territoriales à frontières fixes. Ces tribus occupaient des territoires défrichés, encadrés d'arbres. La forêt servait de frontières à ces « Etats-clairières »⁴, mais le défrichement étant extensible, les États se rapprochèrent et s'opposèrent. C'est depuis cette époque par exemple que les historiens datent l'actuelle frontière des langues en Belgique.

Friedrich Ratzel, pionnier de la géopolitique, observe dans sa *Politische Geographie*, qu'à l'exception de quelques Etats américains, la frontière ne suit jamais une ligne géométrique fixe,

2 Ancel, « Géographie des Frontières », 3.

3 https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1963_num_3_3_366578

4 Ibid, 54.

qu'elle était en effet vivante. Il envisageait la frontière en fonction d'un double mouvement, la rencontre entre deux peuples débouchant sur la conquête ou le compromis. La frontière, selon Ratzel, est un « organisme périphérique » qui avance et recule, permettant de mesurer la force ou la faiblesse d'une société qu'il circonscrit. C'est cette fluctuation qui détermine la puissance ou la déchéance d'un Etat. Ainsi à l'époque médiévale, les historiens observent une incertitude palpable en ce qui concerne les frontières. La migration des peuples de plus en plus importantes ne favorisent pas alors une définition et un tracé fixe des frontières.

J.Ancel distingue ici 3 grandes formes de structures qui rendent compte de la situation de l'époque. D'une part les « Etats-clairières », où nous l'avons vu, la forêt jouait un rôle essentiel dans la définition des bornes. Par exemple, le défrichement russe se heurta aux forêts denses finlandaises. Les Francs, devinrent, peu à peu, au Ve siècle des paysans, arrêtés dans leurs conquêtes par la Forêt Charbonnière et s'installant dans les prairies de l'Escaut jusqu'aux marécages d'Anvers du Nord. De l'autre côté de la forêt Charbonnière, des celtes romanisés purent sauvegarder leurs modes de vie car les forêts d'Ardenne et de Vôge stoppèrent la progression des Alamans.

Les « Etats-routiers » représentent la seconde forme que distingue J.Ancel. Les peuples des steppes vont fonder de nouveaux Etats, en pénétrant le limes impérial. Les chefs de ces soldats venus de l'Est (Slaves, Bulgares, Huns avaient pour habitude de nomadiser sur ces territoires et exigèrent par la suite un tribus mais surtout un marché-frontière où l'on échangeait des denrées et l'impôt était perçu.⁵ Les frontières ne peuvent dans ces conditions pas devenir stables, les puissances dites « Barbares » deviennent des puissances routières aux frontières plastiques.

Enfin l'analyse de la formation « d'Etats-cités » permet de prolonger la réflexion d'une frontière qui ne s'adapte pas au cadre géographique. Les cités grecques d'Athènes et Sparte débordaient déjà pleinement de leurs « frontières naturelles », la Boétie et l'Arcadie ne furent jamais pleinement unifiées. Entre ces Etats-cités, aucune frontière militaire stricte ni ligne douanière, les marchandises échangées ne sont taxées qu'à l'arrivée dans les ports ou sur les marchés. Les bornes qui existaient à cette époque servaient plus de point de repère qu'elles ne coïncidaient avec une délimitation géographique. Dans le cadre de ces cités grecques si souvent prises en exemple : « l'exiguïté circonscrit le territoire moins par une ligne conventionnelle que par l'horizon jusqu'où porte le regard du veilleur. »⁶

5 Ibid, 58.

6 Ibid, 62.

Les bornes indéfinies qui caractérisent l'époque médiévale vont par ailleurs perdurer par la suite, mais déjà à cette époque, la réflexion autour des frontières prend forme et des délimitations voient le jour ici et là. Les déplacements importants de populations ne favorisent pas l'émergence d'Etats purement encadrés dans des frontières stables. Ce fut les avancées technologiques et techniques des époques suivantes qui ont permis l'émergence d'une définition moderne du rôle des frontières, de leurs caractères concrets comme abstraits.

B. Définition moderne et multiforme du rôle des frontières

Jusqu'au moyen-âge, l'État revêt bien plus le caractère arbitraire d'un « cadre », qu'une forme cartographique strictement définit. La frontière en tant que barrière rigoureuse à la pénétration réciproque de deux groupes voisins est une notion moderne qui prend forme à l'époque de la Renaissance. C'est avec elle que se développe la cartographie moderne et in fine, la représentation matérielle de l'idée de frontières, ou du moins sa projection concrète. En effet, de cet effort de définition tangible du réel, découle l'apparition d'une représentation concrète des tracés visibles, de la frontière linéaire à la frontière « naturelle ».

B.1. L'ambition d'une définition concrète des frontières

La représentation géographique des contours du monde étaient auparavant l'apanage des auteurs anciens et des disciples de la scolastique. Mais avec la Renaissance vint la redécouverte des études astronomiques et des mathématiques et avec elle, la volonté de définir plus concrètement l'espace qui entoure les peuples. L'observation géographique directe souhaitait rechercher les limites concrètes d'un territoire, afin surtout, de justifier ces dernières. Dans sa Cosmographia Universalis, le cartographe Sebastien Munster est l'un des premiers à publié une représentation du monde physique au milieu de XVIe siècle. Les différences de langues servent de base au tracé de ces premières frontières linéaires. L'œuvre est alors à l'époque traduite en plusieurs langues et demeure l'un des ouvrages les plus lus de l'époque.

Dans le même temps, la carte devient un outil de propagande. Alors que s'éveille le sentiment national, la science, et notamment les travaux géodésiques qui permettent l'élaboration de cartes à très grande échelle. Le plan de la première Carte générale de la France est commandé par la

toute nouvelle Académie des Sciences (1681) au 1/86.400, et voit le jour en 1718 sous le nom de carte de Cassini. En France encore, Vauban est l'un des premiers à se méfier de l'idée de « frontières naturelles ». Pour le besoin d'ordre qui anime la France monarchique de cette époque, il est impératif pour l'administration royale de connaître les limites du domaine afin d'imposer une frontière militaire. Les travaux de fortifications entamés par Vauban vont dessiner les contours de cette France moderne qui se cherche des bornes, au service du pouvoir et des ambitions politiques de l'époque.

Cependant dans les faits, la tentative d'élaboration d'une définition réaliste des frontières se heurte aux faits. En Andorre, à Monaco, dans les Pyrénées et en Navarre il est impossible de définir précisément des frontières françaises claires.⁷

B.2. Les frontières : une illusion linéaire ?

A la même époque où Machiavel va analyser les grandes orientations politiques du passé et de son temps, puis rédiger des conseils pour les prétendants au pouvoir dans son ouvrage le Prince, la délimitation des frontières devient un enjeu stratégique pour les pouvoirs en place.

La mise en place de frontières linéaires, celles des nations et des Etats, va à ce moment là connaître un vaste essor, en en opposition à la pratique impériale des confins.⁸ L'Europe est le cadre privilégié de cette nouveauté. La Renaissance demeure l'époque des fondations des plus anciennes constructions nationales européennes. A la devise impériale d'un Charles Quint, *Plus Ultra*, qui repousse les limites du monde dans un rêve d'unité prométhéenne, la dynastie française va opposer l'idéal du « pré carré ». Dès lors, le bornage ne cesse de prendre de l'essor dans l'esprit des Princes modernes qui souhaitent matérialiser les limites de leurs autorités. Ces derniers opposent leurs pouvoirs tyranniques et proche à la vague et lointaine puissance impériales. La Renaissance va fournir la cartographie nécessaire aux ingénieurs, outils de la volonté royale, afin de remédier aux préoccupations stratégiques et militaires du moment. A ces préoccupations, s'ajoutent la volonté de rationaliser le service de l'impôt et l'exercice d'un contrôle politique des masses populaires de plus en plus national. Pour Christian Pradeau ce processus concrétise le passage du *regnum*, fondé sur l'allégeance personnelle au *dominium* de la citoyenneté territoriale.⁹

7 Armand Brette, « Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789 »

8 Lucien Febvre, « Frontière : le mot et la notion », 11-24

9 Christian Pradeau, « Jeux et enjeux des frontières », 40.

Le concept de frontière, dans une son acception politique, va sortir transformer de cette dichotomie entre légitimité impériale et légitimité royale. Mais cette vision est souvent nuancée par certains historiens, qui ne trouvent réellement peu d'États qui sachent réellement à l'époque se borner ou apercevoir clairement ses lisières possibles (hormis l'Angleterre enfermée dans son île). La conception d'une frontière en tant que cloison étanche entre les pays d'Europe ne correspond pas à la réalité. En grande majorité, la frontière demeure une simple ligne sur une carte pour la plupart des États dans le monde : « [...] les États de l'époque moderne se satisfont de zigzags bigarrés : ni les conquérants qui taillent ni les diplomates qui recousent ne savent où s'arrête ce que l'épée a conquis, ce que transcrit le traité de paix. »¹⁰

C'est seulement avec la première campagne d'Italie du général Bonaparte et le traité de Campoformio de 1797, que l'on pourra décrire précisément une frontière point par point.

La conception rigide et juridicisé de la notion contemporaine de frontière a découlé du développement de la nation comme entité singulière, où les communautés humaines ont développé un sentiment d'appartenance assez puissant pour se forger une membrane qui permettrait de se protéger et de se définir spatialement.

C. L'actuelle conception des frontières : outil juridique fondamental au centre des affaires internationales

C.1. La frontière et la nation

Pour le géographe Jacques Ancel, la frontière demeure un « isobare politique », qui fixe pour un temps le fragile équilibre entre la pression des masses et celles des forces. Mais l'actuelle conception des frontières est étroitement lié à celle des nations. Les différents groupes humains, forment des cellules qui se coagulent autour d'un noyau qui forme l'embryon d'État, mais c'est la volonté d'un destin commun, d'une vie solidaire qui fonde la nation et qui s'assigne ensuite des bornes pour un temps. Il n'y a, pour Jacques Ancel, pas de problèmes de frontières, mais seulement des problèmes de Nations.¹¹ L'encadrement fixe des frontières, ou d'une relative rigidité, dépend des forces internes que les Nations s'assurent à elles-mêmes. On

10 Ancel, « Géographie des frontières », 184

11 Ibid, 196

ne peut comprendre les enjeux internationaux aux frontières aujourd'hui si l'on n'analyse point les problèmes des Nations.

C.2. Une institutionnalisation de la définition des frontières, s'imposant comme un outil géopolitique majeur dans les enjeux internationaux

La multiplication du modèle de la nation dans le temps à travers le globe nous invite alors à nous pencher sur les fonctions que vont prendre les frontières et à leurs nouveaux rôles au centre des enjeux internationaux. Si l'on parle de frontière aujourd'hui, ce sont aux frontières géopolitiques que nous pensons instinctivement. Celles qui délimitent un monde composé de nations éparses rentrant en contact les unes avec les autres, l'histoire ayant forgé leurs singularités propres. A la frontière contemporaine s'exerce toute une série de fonction, qui nous permettent d'appréhender son nouveau statut. La première fonction et la plus importante est l'exercice de la souveraineté. Celle-ci est d'ailleurs reprise par la Cour internationale de Justice dans sa définition de la frontière : « ligne exacte de rencontre des espaces où s'exercent respectivement les pouvoirs et droits souverains. » A la frontière s'exerce les fonctions juridiques et régaliennes de l'État moderne si celui-ci n'est pas défaillant: la sécurité, la protection, la fonction fiscale, douanière.

En ce sens, les frontières sont aujourd'hui devenues des institutions établies par des décisions politiques concertées ou imposées, et régies par un corpus de textes juridiques propres. A l'intérieur d'un Etat souverain règne les lois et le droit international public régit la coexistence des Etats. Les frontières sont des lignes de partage de la souverainetés, elles englobent des territoires régis par une souveraineté étatique qui forme le cadre de l'attribution d'une citoyenneté. Ce qui représente le lien juridique entre un Etat et sa population. L'importance des traités frontaliers reste prégnant. Depuis les traités de Westphalie de 1648 mais également depuis 1919 et 1945, les traités permettent d'obtenir ou de forcer une reconnaissance, validée comme internationale au nom du principe fondateur dans l'ordre international de l'égalité formelle des Etats. La frontière demeure le lieu d'exercice des fonctions étatiques en temps de paix à l'intérieur duquel le droit national s'applique. Lorsque des tensions naissent entre deux Etats contigus, la limite entre les deux est militarisée. Le franchissement d'une frontière illégalement peut entraîner des poursuites.

Pour le spécialiste des frontières Michel Foucher, la frontière est un espace géographique où règne aujourd'hui le malentendu car elles appartiennent à trois registres: le registre du réel, le registre symbolique et celui de l'imaginaire.¹² Le registre réel englobe tout d'abord le phénomène de séparation et de contrôle concret se pratiquant aux limites d'un Etat. La traversée de la frontière n'est jamais chose aisée dans certains pays, il suffit de voyager pour s'en rendre compte. Il suffit de vouloir passer la frontière américaine, que ce soit par le Mexique ou par un aéroport pour se rendre compte que la frontière est bien palpable. Ensuite la frontière dans son registre imaginaire, suppose une mémoire historique, une affectivité collective construite par les siècles. L'Ailleurs, l'Autre, au-delà de la frontière peuvent être l'objet de fantasme et de sentiments contradictoires, voir de préjugés. Mais la frontière peut également servir d'invitations au voyage, dans Les Lettres Persanes, Montesquieu exprime l'étonnement, le questionnement mais également la curiosité que suscite l'inconnu. Les mythes et légendes autour de la frontière persistent, comme le prouve encore les récits homériques des pionniers de la « frontier » de l'Ouest américain. Enfin le registre symbolique de la frontière est encore puissant et vivace aujourd'hui car ils ont parfois permis l'identification territoriale, en particulier dans un pays comme la France par exemple. Les marqueurs naturelles, les marqueurs militaires ont une valeur sentimentale qui ont permis au creuset national de prendre forme. La nation américaine est un exemple parfait de géosymbole, de la sauvagerie de « Wilderness », à la côté Nord-est, le désert littoral, et la dangerosité de la navigation côtière parfois, la pêche à la baleine (Moby Dick).

C'est un euphémisme d'affirmer que la frontière est aujourd'hui un concept qui provoque le débat, que ce soit chez le spécialiste en relations internationales ou le citoyen lambda. La politisation du sujet ces dernières années a renouvelé les recherches toujours plus nombreuses en la matière et a même permis la création de domaines d'études autour de ce qui semble même devenir une discipline à part entière. L'ouverture des frontières après la Seconde Guerre mondiale, n'a évidemment pas été globale. Mais le développement exponentiel des flux commerciaux, humains et de capitaux fut telle que l'on pensait que la frontière pouvait parfois être dépassée, que l'on pouvait du moins en faire fi. On avait rendu coupable les égoïsmes nationaux d'être à l'origine des deux conflits mondiaux du début du XXe siècle. L'instauration d'un nouvel ordre international fondé sur le respect et la reconnaissance des peuples à disposer

12 Michel Foucher, « Le retour des frontières. »

d'eux mêmes et des nouvelles institutions internationales avaient vu le jour. Mais en parallèle un mouvement en faveur du dépassement de la frontière en tant que barrière et frein au commerce, aux échanges de toutes sortes, prenait forme dans un monde à reconstruire.

II. D'un sentiment de dépassement des frontières dans un monde globalisé, à un retour tonitruant sur la scène internationale

La globalisation moderne, qui s'est accélérée depuis la chute du Mur de Berlin, n'a pas fait disparaître la notion de frontière territoriale. Alors que les limites politiques internationales deviennent au contraire plus visibles, comment comprendre cette persistance des frontières que l'on aurait pu croire, un temps, définitivement dépassées ? Si les lignes de la représentation du monde semblaient perdre de leur importance dans les dernières décennies du XXe siècle, elles resurgissent, brutalement parfois, au visage de ceux qui théorisent un monde « sans-frontières » ou aux adeptes d'un marché mondial homogène et uniformisé.

A. Du questionnement du rôle de la frontière dans un monde globalisé et interdépendant

La multiplication des flux et des échanges après la Seconde Guerre mondiale avait semblé faire converger les orientations économiques et politiques à travers le monde. On assiste à l'abaissement progressif de certaines barrières douanières qui représentaient des freins à la libre circulation des hommes et des marchandises. Une transformation de la frontière en un espace de flux permanent. Ce sentiment fut favorisé par l'effondrement du bloc soviétique à la fin des années 1990. Certains ont essayé de théoriser un monde où les valeurs démocratiques et libérales s'imposeraient et se s'étendraient à l'ensemble des sociétés humaines. La Fin de l'histoire de Francis Fukuyama tentait d'expliquer l'avènement d'un monde où les valeurs du libéralisme politique et économique triompheraient. En ce sens, la notion de frontière peut constituer un obstacle à ce processus car elle rappelle le long cheminement historique qui a abouti à la formation des pluralités culturelles mais surtout des singularités nationales propres, que la frontière est censée protéger et préserver. Du moins la persistance de l'existence des

frontières témoignent des modes de vie différents, quelquefois antagonistes dans des espaces où la démocratie libérale n'a pas germé. Pour Bertrand Badie la mondialisation représente « [...] un monde d'interdépendances qui met les frontières en contrepoint de leur logique fondatrice ; un monde de mobilité symbolisé et exprimé notamment par la migration ; un monde de communication des imaginaires qui succède à l'ancienne juxtaposition de consciences nationales, et qui est fait désormais d'imaginaires qui circulent, s'échangent, se combinent, fusionnent et qui en tout cas prennent le monde global comme point principal de référence pour la pensée et l'action. »¹³

La frontière et l'héritage westphalien du découpage territorial est donc profondément bouleversé par la multiplication et l'accélération des échanges à travers la planète. L'économie de marché et le système américano-occidental semblait triompher depuis 1991, le marché a bénéficié aux pays émergents qui ont pu se développer tout en acquérant une reconnaissance politique après la décolonisation. Sans pour autant instaurer un système démocratique libéral, la plupart des pays considèrent aujourd'hui que le développement économique passe par l'intensification des échanges économiques avec d'autres États. La frontière peut alors devenir une problématique importante si celle-ci est envisagée par l'État qui la contrôle comme une barrière rigide. Certains États, comme les pays de l'UE, ont donc décidé de supprimer en partie leurs frontières intérieures à un moment donné afin de fluidifier les échanges et les interactions. La création du Marché commun en 1957 avec le traité de Rome, est significative des espérances et des illusions suscitées par le mouvement visant la suppression progressive des frontières.

Mais la création de zones de libre-échange un peu partout dans le monde signifie que ce modèle tend à se multiplier. Le questionnement autour du rôle de la frontière et de son fonctionnement concret devient majeur.

L'uniformisation de la consommation participe à la création d'une certaine universalité, plus ou moins fictive. De New-York à Brasília, en passant par Hong-Kong et Berlin, l'homme contemporain peut trouver, s'il le souhaite, le même café Starbucks, la même paire de chaussure Nike ou le dernier iPhone. Cette nouvelle universalité, pensée comme la standardisation des modes de vie, est commune à la défrontiérisation et à la mondialisation.

Le monde rétrécit à mesure que le développement technologique avance, les distances se réduisent, qu'elles soient sociales avec la possibilité de voyager un peu partout sur le globe ou

13 Bertrand Badie, Michel Foucher « Vers un monde néo-national », 44.

virtuelle avec la possibilité d'interactions perpétuelles et infinies formée par l'interconnexion que nous offre les réseaux de communications.

Les avancées technologiques successives (Internet, smartphone etc.) dans le domaine virtuel ont en effet facilité le cheminement vers un monde sans frontières. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication favorisent particulièrement les interactions entre les diverses échelles sociospatiales. Elles ignorent presque entièrement les frontières locales et temporelles, à la manière du monde virtuel en général. Elles constituent la base de la mise en réseaux du globe. La circulation des images représente une mise en contact importante entre les cultures. Cependant la représentation de l'Autre, parfois sans ménagement peut susciter des conflits d'interprétation et véhiculer des stéréotypes.

Mais comme le fait remarquer Michel Foucher : « La scène frontalière mondiale est ainsi marquée d'un double mouvement d'obsolescence et de résistance de ses attributs. »¹⁴ On observe en effet des phénomènes de circulation jamais atteint dans l'histoire humaine, 470 millions de personnes franchissent chaque année les deux frontières terrestres des Etats-Unis, et 20 millions en tant que passager aériens. La France, première nation en terme de tourisme, enregistre plus de 50 millions d'entrées par an sur son territoire. Seulement 2 millions d'entre eux sont assujettis à la délivrance d'un visa. Ces chiffres sont bien sûr à replacer dans le contexte de régions presque totalement pacifiées. La libre-circulation des travailleurs représentent également un phénomène inédit. Le travailleur migrant représente plus de 3 % de la population planétaire. Les flux financiers échangés représentent quant à eux trois fois le montant de la production mondiale.

L'interdépendance économique se manifeste pleinement aujourd'hui dans certaines régions. Mais récemment, sous l'effet de diverses crises ou de grands mouvements historiques, on observe un retour de la question des frontières en tant qu'enjeu majeur des relations internationales.

B. Des crises remettant en cause l'illusion d'un monde sans barrières, l'exemple de l'UE : entre invisibilisation et retour des frontières

14 Foucher « L'obsession des frontières », 19.

Le retour de la problématique des frontières s'observe aujourd'hui par diverses phénomènes de résistances, portant à croire que l'illusion d'un monde sans frontières se dissipe peu à peu. En 2015 encore, deux chercheurs, spécialistes des migrations, prenaient pourtant à contre-pied le discours sécuritaire qui émergeait alors en Europe, et appelaient à l'ouverture sans limites des frontières.¹⁵

Si la frontière n'avait jamais disparu totalement, elle s'était peu à peu invisibilisée dans les enjeux internationaux. Eric Maulin, professeur de droit public à l'Université de Strasbourg et spécialiste de la souveraineté, explique que « l'intensification des échanges horizontaux peut parfois masquer l'existence des frontières entre États souverains, mais celles-ci restent présentes, même lorsqu'elles sont immergées sous les flux des échanges. Elles réapparaissent lorsque les circonstances l'imposent. La souveraineté reste le concept élémentaire structurant l'organisation de la société internationale. »

Seulement quatre années après la chute du mur de Berlin, Paul Claval et André-Louis Sanguin publiaient Géographie du temps de la chute des murs. Force est de constater, que quelques décennies plus tard, le temps de la chute a laissé place à l'édification de nouvelles barrières.

L'ancien président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, confronté à la renaissance des frontières intérieures européennes lors de la crise des migrants, jugeait en août 2016 que ces frontières étaient « la pire chose jamais inventée par les politiciens. »¹⁶

On observe ici où là, des mouvements militants « No-borders » qui fustigent la construction de murs entre le Mexique et les Etats-Unis, entre Israël et les territoires palestiniens, entre le Bangladesh et l'Inde. Ceux-ci voient dans ces constructions l'essence même de l'idée de frontière, alors qu'elle en est au contraire l'antithèse. Comme l'affirme Régis Debray « La frontière est le contraire du mur, il faut faire des frontières pour éviter les murs. La frontière c'est la reconnaissance de l'autre, l'autre a le droit d'exister, l'autre est différent de nous, l'autre a sa culture, celui qui ne nous ressemble pas, peut être notre vis-à-vis. [...] La frontière c'est la vie, ce qui crée un milieu clôt où se développe quelque chose de singulier. La frontière est une interface, fait pour rentrer et sortir, une peau qui ne respire pas est un corps qui meurt. La frontière est le remède au mur. »¹⁷

15 Michel Agier et François Gemenene « Soyons réalistes : 10 raisons d'ouvrir les frontières », l'Obs, 25 juin 2015.

16 « 'Borders are the worst invention ever!' EU chief Jean-Claude Juncker widens rift with European leaders as he calls for open borders », dailymail.co.uk, 22 août 2016.

17 <https://www.youtube.com/watch?v=BHT6aqYAA4k> Franz-Olivier Giesbert reçoit Régis Debray et Edgar Morin autour de la question "Peut-on s'affranchir des frontières ?", 20 octobre 2015.

Ainsi, les murs ne manifestent pas la dureté des frontières, mais ils n'apparaissent que lorsque celles-ci dysfonctionnent. Supprimer le contrôle des frontières étatiques existantes ne peut contribuer qu'à déplacer les problèmes politiques et même les exacerber. Ce paradoxe est également pointé par Olivier Zajec dans son ouvrage Frontières : des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui : « Paradoxe difficile à accepter pour un postmodernisme allergique au réel, dont certains représentants persistent à voir comme une anomalie morale ce qui paraît plutôt relever d'un indispensable critère d'expression d'altérité. »

Pour lui, l'intensification de la construction de murs ne pourrait être réglé que par un désamorçage et une coordination régionale plus importante dans les zones de contact transfrontalières. La réponse serait donc de mieux contrôler les frontières et non de moins les surveiller.

Le mouvement migratoire massif de 2015 remet en question la fonction de filtre qu'induit indubitablement la frontière. Le besoin de frontières en Europe pose question depuis la modification radicale des pratiques aux limites internes du fait de la construction européenne dans laquelle des pays européens se sont engagés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'exemple de l'Union européenne et des crises que celle-ci traverse aujourd'hui peut nous aider à mieux appréhender les limites de la dissolution progressive des frontières.

En effet, le choc est rude en Europe lors de la crise migratoire de 2015. L'UE incarne alors un espace ouvert, où les anciennes blessures frontalières étaient devenues de paisibles points de passage. Malgré la crise de 2008, la crise grecque et bien des secousses dans son histoire, l'UE souhaite alors incarner un modèle régional intégré et pacifié pour le reste du monde. Mais la libre-circulation tous azimuts, pilier de la construction européenne est disqualifiée aujourd'hui avec la pression migratoire, pour beaucoup d'opinion publique. Les États néo-libéraux sont rappelés à leurs devoirs régaliens et impériaux : la garantie de sécurité comme préalable à tout gouvernement. L'ouverture des frontières intérieures et la dévaluation de l'exercice de certaines fonctions de barrières et leurs reports sur des points précis (aéroports, plateforme logistiques, ports) n'a fait que déplacer un problème. Dans l'UE, les accords de Schengen signés en 1985 autorisent la libre-circulation des personnes entre les États européens signataires. Des agences comme Frontex, sont créées pour régler le contrôle des frontières extérieures de l'UE, et les pays où se situent cette frontière doivent également la surveiller. Mais en 2015 avec la crise migratoire, la pression des opinions publiques est trop forte. Confrontés à l'exaspération d'une grande partie de la population, les pays européens se divisent sur l'avenir de Schengen. La

Croatie, la Slovénie, membres de l'UE, la Serbie et la Macédoine, non-membres, ferment leurs frontières aux réfugiés. En septembre, c'est l'Autriche qui annonce la construction d'une clôture de métal le long de la dyad avec la Slovénie. A la fin de l'année 2015, la Slovénie rétablit des barrages à sa frontière avec l'Autriche et avec la Croatie en 2016.

La Grèce, encore une fois dépassée et voyant les réticences européennes à répondre rapidement et efficacement à ces flux, décide de créer un mur anti-immigration à la frontière terrestre la plus exposée avec la Turquie. En France, c'est à Calais qu'un mur dénommé officiellement « mur de protection anti-migrants », est construit en 2016 aux abords de l'autoroute A216 pour empêcher des migrants de rejoindre illégalement le Royaume-Uni. Des partis politiques en profitent dans le même temps pour imposer leurs thématiques anti-immigration, ce sera d'ailleurs une des thématiques principales du débat qui conduira au Brexit. En Hongrie, le premier ministre Viktor Orban s'appuie sur le rapprochement entre immigration de masse et insécurité, il évoque une « invasion », puis instrumentalise les peurs d'une partie de sa population: « Nos femmes et nos filles ne seront pas pourchassées comme du gibier par des gangs allogènes. Nous ne laisserons personne nous dicter qui nous devons laisser entrer sur notre sol, qui peut vivre à nos cotés et avec qui nous partagerons notre patrie. » L'UE a depuis tenté d'endiguer le problème en transformant Frontex en « Agence européenne de gardes-côtes et gardes-frontières » et en augmentant son budget de 300 millions d'euros en 2016. Mais avec l'ampleur des flux en 2015-2016, à cause notamment de la guerre civile syrienne (1 millions de migrants seraient rentrés en Europe en 2015 selon le HCR avec un nombre de demande de protection internationale similaire), les mesures annoncées semblent bien maigres. On l'a vu encore dernièrement avec le chantage à la frontière gréco-turque du président Erdogan. La création des « hotspots » d'accueil et de contrôle sur les territoires grec et italien, déjà en grande partie surpeuplés, semble aujourd'hui une bien maigre réponse pour une partie des opinions publiques européennes.

«S'il existe entre les sociétés humaines un certain optimum de diversité au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais en dessous duquel elles ne peuvent non plus descendre sans danger, on doit reconnaître que cette diversité résulte pour une grande part du désir de chaque culture de s'opposer à celles qui l'environnent, de se distinguer d'elles, en un mot d'être soi ; elles ne s'ignorent pas, s'empruntent à l'occasion, mais pour ne pas périr, il faut que sous d'autres rapports, persiste entre elles une certaine imperméabilité » écrivait Claude Lévi-

Strauss dans Le regard éloigné en 1983. Aujourd'hui, on peut donc se demander si cet optimum de diversité définit par le grand anthropologue français ira dans le sens d'un retour pérenne du rôle des frontières, et, si cela semble se profiler, sous quelles formes ?

III. Perspectives d'avenir : un retour pérenne des frontières sous d'autres formes ?

Dans son *Eloge des frontières*, Régis Debray envisage que « La nation ne peut que renaître avec la mondialisation. La perte d'appartenance provoquée par la mondialisation technique et économique, suscite un appel d'air, un regain d'enracinement et de besoin de retrouvaille avec une singularité. Plus il y a du même plus il y a besoin de l'autre. » Comment ce besoin de singularité peut-il se traduire concrètement dans le domaine des frontières ? Si la mondialisation n'a pas mis fin aux frontières des États, elle leur a permis de jouer un rôle nouveau. Si la frontière persiste dans notre histoire, son rôle pourrait prendre d'autres formes, non sans violences et secousses.

A. Une multiplication des frontières dans le monde : le grand retour des États dans l'ordre international

Fernand Braudel dans L'identité de la France, analyse que « Délimiter, borner, être chez soi, les États recherchent obstinément cette sécurité. » Cette sécurité est en effet au cœur de la construction des États modernes qui se cherchent des délimitations stables. Le contexte international après l'effacement de l'URSS est celui d'un monde d'États souverains, garanti par un droit international et une reconnaissance réciproque devant des institutions internationales où les États sont censés être égaux. Dans ce monde on relève une réaffirmation des frontières. Celle-ci peut emprunter des voies légales autorisant la poursuite des opérations de délimitation sur la carte et de démarcation sur le terrain. C'est par exemple l'objectif du Programme Frontières de l'Union africaine qui encourage les États à régler leurs frontières et à les rendre visibles pour en faire des interfaces pacifiées et efficaces.

Pour Michel Foucher, les frontières sont du temps inscrit dans l'espace, le reflet et les traces de l'histoire sur le long terme. Aujourd'hui la plupart des sujets qui sont portés devant la CIJ datent de périodes anciennes et les revendications territoriales se fondent alors sur un « droit historique. » Par exemple en Amérique Latine les vieilles querelles entre la Bolivie et le Chili date de la guerre du Pacifique de 1879 et ne sont toujours pas soldées. A l'Est de l'Ukraine, le Donbass est une région historique pour la Russie. La Chine revendique des « droits incontestables » sur « sa » Mer du Sud, alors que le Japon et la Corée du Sud tentent de réunir des cartes maritimes plus anciennes afin de prouver l'antériorité de l'appartenance de cette mer à l'une des deux nations (mer du Japon ou mer de l'Est ou mer de Corée).

Depuis 1991, 26 000 kilomètres de nouvelles frontières internationales ont été instituées et plus de 24 000 ont été l'objet d'accords de délimitation et de démarcation. L'autodétermination fragmente l'espace géopolitique mondial en un nombre toujours plus grand d'États formellement souverains.¹⁸ Les Etats jouent aujourd'hui un rôle central dans l'équilibre géopolitique international, car ils portent leurs revendications devant des instances d'arbitrage (CIJ, Cour permanente, ONU), se réfèrent à la Convention du droit de la mer ou engagent des négociations bilatérales, en vue de solutions amiables entre égaux (Indonésie et Vietnam).

Michel Foucher analyse que la moitié des enjeux internationaux actuels sont d'ordre géostratégique avec des différends de longue durée (Inde et Chine), des conflits latents (Caucase), de sécession (Ossétie du sud), d'annexion (Crimée), politiques du fait accompli (Proche Orient). Mais le droit international et l'arbitrage des organisations internationales ne sont évidemment pas toujours respectés et les tensions territoriales restent alors permanentes (Jammu-et-Cachemire). Parfois les frontières maritimes des nouvelles ZEE se recoupent comme entre le Vietnam et l'Indonésie. Lorsque des intérêts économiques à long terme sont découverts (hydrocarbures / off-shore) alors les rapports de force prennent le pas sur toutes discussions préalables (en mer de Chine méridionale). Bien sûr des querelles persistent au Moyen-Orient et au Levant, des anciens conflits gelés persistent et se matérialisent par l'apparition de frontières imperméables comme sur la péninsule coréenne depuis 1953.

En Europe enfin comme nous l'avons vu précédemment, le projet de Jacques Delors d'une « Europe sans frontières », avec un marché progressivement unifié avait introduit le sentiment d'un changement d'échelle de référence, aux dépens des niveaux étatiques et nationaux. Ce projet a abouti à la mise en place d'un espace économique sans délimitations réelles en

¹⁸ Michel Foucher, « L'obsession des frontières »9.

perpétuelle extension. Michel Foucher dans sa discussion avec Bertrand Badie sur la question d'un monde néo-national, explique que « cette double-négation du territoire dans la construction européenne – celui de la nation comme unité active de base du projet européen et celui de l'ensemble européen illimité – est battue en brèche par les menaces et les pressions d'origine externe qui obligent à sortir de l'impensé géopolitique européen. Les frontières internes retrouvent une visibilité et les limites externes se dessinent enfin par le déploiement de gardes-frontières et de gardes-côtes. »¹⁹

La frontière persiste aujourd'hui et semble acquérir une importance nouvelle, la mondialisation a fait resurgir le rôle des Etats, qui s'étaient un temps effacé devant la puissance du marché économique. Mais les identités nationales ne peuvent se fondre dans un magma mondialisant. La nouvelle importance donnée aux institutions internationales se fonde sur la souveraineté des peuples et des Etats. Ces derniers semblent demeurer le point d'encrage majeur des relations internationales aujourd'hui. Cependant d'autres paradigmes apparaissent, certains spécialistes perçoivent un basculement du rôle de la frontière et de ses définitions. Que séparera-t-elle demain ? Les outils pour la définir seront-ils toujours les mêmes ? A l'heure où une pandémie mondiale secoue toute la planète, quelles sont les nouvelles formes de rivalités et les problématiques qui peuvent redéfinir la frontière ?

B. Changement de paradigme et redéfinition de la frontière

B.1. La pandémie actuelle et les frontières

L'épidémie de Covid-19, apparue en décembre 2019 en Chine, s'est rapidement répandue à l'échelle mondiale et la plupart des dirigeants politiques, sur toute la planète mais dans une temporalité différente, ont réagi en décidant de fermer les frontières de leur pays pour se protéger du virus. Sur le plan symbolique, les mesures annoncées par les Etats sont riches d'enseignement dans un monde globalisé que l'on croyait définitivement rompu et converti à la libre circulation sans contraintes. Le 17 mars 2020, les pays de l'Union européenne décidaient de fermer les frontières extérieures l'UE et de l'espace Schengen jusqu'à nouvel ordre. Des barrières se sont dressées à l'intérieur même de l'Europe, même si la réponse apportée par les

19 Bertrand Badie, Michel Foucher « Vers un monde néo-national », 49.

membres de l'UE pour tenter d'enrayer la contamination de leur population n'a pas été homogène. Certains ont joué la carte de la fermeté, suspendant strictement toute possibilité d'accès à leur territoire national, comme l'Italie. D'autres ont préféré mettre en place un contrôle renforcé des nouveaux arrivants et des mesures de sécurité.

D'une manière générale, on observe que les modalités de propagation du coronavirus se font préférentiellement à l'intérieur d'un même pays. Longtemps circonscrite à la Chine et à la province du Hubeï (du moins en apparence car nous n'avons pas encore toutes les données et le recul nécessaire) ce n'est que le 20 janvier qu'un premier cas est détecté en Corée du Sud. On observe alors que la circulation du virus s'opère sans surprise prioritairement à l'intérieur des enveloppes étatiques lorsqu'un cas est détecté. Les circulations et les mobilités s'opèrent toujours préférentiellement à l'échelle d'un même pays. La frontière délimite alors des espaces homogènes telle une cloison, donc la diffusion du virus s'est alors faite majoritairement au sein de ces communautés. Mais la diffusion si soudaine et rapide du virus dans le monde interroge sur les limites des frontières. Les anciennes pandémies mondiales se diffusaient également mais plus lentement, du fait des modes de transports et de communications moins importants qu'aujourd'hui. La vitesse de propagation est à présent extrêmement rapide à travers les frontières, la libre-circulation permanente du monde ne permet pas d'anticiper les déplacements à la minute des individus. La porosité des frontières actuelles est mondiale. La vitesse de propagation du virus et la répercussion des différentes mesures adoptées n'ont pas été les mêmes suivant le rythme entre les pays. Les égoïsmes nationaux ont souvent primé sur l'entraide, mais la coopération transfrontalière a tout de même permis quelques remarquables moments de solidarité. Par exemple la région Grand Est a, dans un premier temps été ostracisé par les Länder de Sarre et du Bade-Wurtemberg, qui ont dans un premier temps fermé leurs frontières le 11 mars, alors que paradoxalement, les flux de population vers l'Allemagne restaient possibles depuis les autres régions françaises. Mais dix jours plus tard, ces Länder allemands ainsi que le Luxembourg voisin, ont ouvert leurs portes aux malades français proches de la frontière. Au regard de la propagation du virus, les décisions successives de « fermeture des frontières » annoncées par les gouvernements, ont eu une portée davantage symbolique que réelle.

La pandémie actuelle a donc probablement accéléré le mouvement vers une résurgence progressive des frontières, sans nécessairement avoir bouleversé leurs rôles historiques. Celles-

ci, sous leurs formes juridiques et nationales, demeurent la prérogative des États. Mais de nouvelles formes de définitions des limites et des frontières apparaissent en parallèle.

B.2. Redéfinition de la frontière dans un monde fragmenté et complexe

Plusieurs spécialistes, chercheurs ou essayistes se sont penchés sur la complexification des relations entre les sociétés après la Guerre Froide, si certains ont annoncé l'avènement d'un « monde sans frontières » dès 1990 comme Kenichi Ohmae.²⁰ Ce monde se révèle bien plus complexe à analyser et inquiète les peuples plus qu'il ne fait rêver. L'un des premiers qui s'est placé en porte-à-faux de cette vision fut Samuel Huntington et son « Choc des civilisations ». Il s'inscrit dans la lignée de ceux qui cherchent des clés d'interprétation du monde depuis deux décennies, comme Kissinger et l'avenir de la puissance américaine et de la Chine ou encore Brzezinski et le grand échiquier. Il dénombre neuf regroupements d'ère de civilisation (civilisation occidentale, latino-américaine, orthodoxe, islamique, chinoise, hindoue, japonaise, bouddhiste et africaine), et définit pour le futur le primat du culturel sur le stratégique ou l'économique. Il énonce l'hypothèse d'un affrontement irréductible entre Occident et Islam, ou bien encore appelle à l'unité du monde occidental élargi (en dépit de ses divisions). Cette vision est très critiquée aujourd'hui par des spécialistes, du fait de sa relative prise en compte des spécificités à l'intérieur de ces aires. Pour Michel Foucher, le découpage de Huntington est celui « de méta-frontières, qui impose un découpage en ensembles monolithiques géants, à une seule échelle et sur la base d'un critère unique. » Si pour le Français cette grille de lecture présente des faiblesses méthodologiques importantes, elle peut néanmoins nous éclairer sur des éléments de continuité des représentations culturelles qui peuvent avoir une influence et un écho géopolitique. Les exemples sont multiples, on peut citer les débats sur la place de la Turquie en Europe, d'autant plus avec les récentes frictions dans les eaux grecques mais également les inquiétudes sur la montée en puissance de la Chine et le basculement des États-Unis qui délaissent l'Europe classique pour affirmer un nouveau pivot vers l'Asie.

Une autre approche des enjeux de demain et celle énoncée par le géographe Vladimir Kolossov qu'il a présenté dans une étude des frontières et approches post-modernes : l'approche écopolitique.²¹

20 Kenichi Ohmae, « The borderless world ».

21 Vladimir Kolossov, Diogène, « Étude des frontières approches post-modernes », p13 à 27

La première partie de ce mémoire a esquissé le fait que les processus naturels ne reconnaissent pas les frontières sociales et inversement. Les montagnes, les fleuves, les écosystèmes, les mers intérieures et les autres zones naturelles sont très souvent divisées par des frontières administratives ou politiques. Les ressources sont souvent partagées entre deux entités politiques ou plus. Mais la prise de conscience des problèmes environnementaux à l'échelle régionale et mondiale stimule fortement la coopération internationale et avec elle les coopérations frontalières. Cependant les problèmes d'utilisation de l'eau, et des ressources biologiques et énergétiques sont aujourd'hui bien plus des sources de conflits frontaliers internationaux. Pour toute une génération de penseurs, l'écologie doit être pensée dans sa vision politique et géopolitique. Après la catastrophe nucléaire de Fukushima, la fonte du permafrost de l'Alaska, l'échec de la COP21, les feux en Australie et Brésil, certains souhaitent que le combat écologique prenne un tournant décisif. Les problèmes environnementaux qui concernent l'ensemble des humains devraient donc être au centre des discussions et les frontières devraient être repoussées à celles du vivant. Dans un article du monde d'août 2020, qui présentait « Le tournant écopolitique de la pensée française », on découvre que ce courant plaide pour « l'élargissement du politique aux bêtes, aux fleuves, aux landes, aux océans, qui peuvent eux aussi porter plainte, se faire entendre, donner leurs idées. »

Enfin Régis Debray, dans ses écrits qui englobent plusieurs domaines, développe ses propres perspectives. Dans son Éloge des frontières, qui suscite autant d'adhésions que de critiques, il admet un retour de l'identité nationale mais pas seulement : « avec toutes ces insurrections identitaires à travers le monde, on perçoit un phénomène très curieux, le postmoderne, sera archaïque. Plus avance la standardisation techno-économique du monde, plus renaît le ressourcement culturel, ethnique, religieux. Ce que l'on croyait derrière nous, réapparaît devant nous, la frontière également. En période de crise, ce sont les superstructures politiques les plus récentes qui se décomposent et réapparaissent les couches les plus proches de l'archaïque. On voit renaître les frontières tribales à travers le délitement des états-nations. » Debray analyse la fragmentation du monde en une multitude d'identités éclatés, le retour de l'archaïsme qu'il décrit est celui de la tribalisation du monde et d'un retour au sacré, qu'il avait antérieurement analysé. Debray plaide au contraire pour un retour aux frontières nationales même s'il avoue à demi-mot ne pas y croire : « La frontière est la pire et la meilleure des choses, elle était la meilleure et je crains qu'elle ne devienne la pire. » Pour lui les partisans du « sans-frontiérisme » sont ceux d'une idéologie spontanée qui accompagne un économisme

globalisé, un technicisme standardisé et un impérialisme décomplexé. Celui qui veut être chez lui partout et se sent partout chez lui, n'a plus de racines et n'habite plus nulle part. Il prend l'exemple d'Israël et de la Palestine, sans frontière assignée, Israël d'un côté, encourage les colons et de l'autre érige des murs. Israël a besoin de la Palestine, comme la Palestine a besoin d'Israël, car tout deux ont besoin de frontières. Les frontières ne causent pas la guerre, c'est leur absence. La perte d'identification qu'a apporté la mondialisation trouve sa fin dans un retour aux sources primaires, tribales ou encore religieuse, parfois de manière violente, comme l'attrait de Daesh par exemple pour des jeunes en quête d'identité et de sens.

CONCLUSION

Après avoir replacé dans une perspective historique le rôle et la conception de la frontière jusqu'à son acceptation en tant qu'objet juridique et linéaire (I) puis démontré que malgré les coups de boutoir de la globalisation actuelle, les frontières persistent et semblent même renforcer les États toujours au centre des enjeux internationaux (II). Des limites à la frontière semblent également poindre, la redéfinition inévitable de leurs rôles se fait en parallèle de la construction de nouveaux enjeux internationaux complexes et des sociétés humaines fragmentées (III).

Jacques Ancel expliquait « qu'il n'existe pas de « bonne » ou de « mauvaise » frontière en soi : le qualificatif dépend des circonstances. L'effort humain ne fixe pas à l'avance sur une carte une limite à son activité : selon ses nécessités temporaires, il clôt ou il ouvre les barrières et, de chaque côté, la double pression qui s'exerce crée une frontière provisoire. » Aujourd'hui la pression n'est plus simplement double, ce qui tend à redéfinir concrètement le rôle des frontières. Deux sociétés humaines se faisaient jadis face et, lors de frictions, à leurs limites se formaient un front, puis une frontière.

Aujourd'hui la multiplicité des acteurs forme des situations complexes, les États et les nations ont encore un rôle majeur à jouer dans cette définition des nouvelles frontières ou le rétablissement des anciennes. Les circulations globalisées ne peuvent se substituer aux identités enracinées. Ainsi comme l'énonce enfin Régis Debray : « Le réel, c'est ce qui nous résiste et nargue nos plans sur la comète. Fossile obscène que la frontière, peut-être, mais qui s'agite comme un beau diable. Il tire la langue à Google Earth et met le feu à la plaine – Balkans, Asie centrale, Caucase, Corne de l'Afrique et jusqu'à la paisible Belgique. » Si la frontière a muté au gré d'une lente construction historique, politique, culturelle, son caractère perméable rassure et

équilibre le différent du semblable. Vouloir son abolition est une chimère doublée d'une utopie (ou d'une dystopie). Le réel viendrait brutalement frapper à la porte de ceux qui pensaient pouvoir échapper au tragique de l'Histoire. Une fois les frontières politiques et militaires annihilées, elles renaîtraient probablement plus violemment encore sous une forme ethnique, culturelle ou sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Jacques Ancel *Géographie des frontières*, 1938
- Régis Debray *Eloge des frontières*, 2010
- Jean Pierre Renard - Patricke Picouet *Les Frontières mondiales Origines et dynamique*, 2007
- Michel Foucher : *L'obsession des frontières* Perrin, 2007
- Michel Foucher, *Le retour des frontières*, 2016
- Bertrand Badie / Michel Foucher *Vers un monde néo-national ? Entretien avec Gaïdz Minassian*, 2017
- Vladimir Kolossov, *Diogène, Étude des frontières approches post-modernes*, 2005
- Olivier Zajec *Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui*, 2017
- Kenichi Ohmae, *The borderless world*, 1990
- Armand Brette, *Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789*
- Lucien Febvre, *Frontière : le mot et la notion*, 1928
- Christian Pradeau, *Jeux et enjeux des frontières*
- Claude Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.
- Jean-Pierre Renard, *Le géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Jean Brunhes et Camille Vallaux, *La Géographie de l'Histoire*, Paris, Félix Alcan, 1925.